



Groupe mixte d'experts pour la coordination : quatrième réunion

Le Groupe mixte d'experts pour la coordination (JCGE) va se réunir les 7 et 8 septembre 2021 pour la quatrième fois. La réunion se tiendra à distance par visioconférence.

Depuis sa création, ce groupe de travail ad hoc a un double objectif :

- garantir une évolution législative cohérente entre le Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) et la réglementation relative à la sécurité et à l'interopérabilité des chemins de fer ;
- éviter toute contradiction entre les prescriptions pour les véhicules et les dispositions pour les opérations de transport de marchandises dangereuses par le rail.

Lors de cette quatrième réunion, le JCGE va, dans un premier temps, passer en revue et mettre à jour la liste des actions prioritaires adoptée lors de la précédente réunion en 2020.

Dans un deuxième temps les participants à la réunion examineront les thèmes suivants :

- Conception et construction de véhicules : méthode de spécification ; solutions fonctionnelles/techniques
- Procédure d'autorisation des véhicules: responsabilités pour l'évaluation de la conformité et acteurs impliqués
- Exploitation et maintenance (acteurs, terminologie, télématique et STI ATF, responsabilités sécurité)
- Processus de coordination entre le RID et la législation ferroviaire générale (déclaration et rapports d'accidents réglementations nationales)

Les langues de la réunion seront l'anglais, l'allemand et le français. Il y aura une interprétation simultanée en anglais uniquement.

Inscription jusqu'au 3 septembre au plus tard : http://otif.org/fr/?page_id=214

